



Les informations municipales

n°5 du 27 avril 2021

Elections départementales et régionales



Les prochaines élections au conseil départemental et au conseil régional sont fixées aux 20 et 27 juin 2021.

Vous n'êtes pas inscrit sur la liste électorale ? La date limite pour participer à ces deux scrutins est fixée au 14 mai à minuit. Vous pouvez effectuer la démarche en ligne via le site :

www.demarches.interieur.gouv.fr

ou bien vous rendre en mairie (le lundi et le mercredi de 9h à midi et de 14h à 17h) muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Chantiers communaux

Les travaux de voirie à l'entrée du chemin des papillons sont en bonne voie de réalisation. Il reste à égaliser la chaussée le long du cimetière et à couler le radier sur le gué du ruisseau. Le remplacement des 160 mètres de vieux tuyaux par du tube Ecopal au diamètre supérieur sont de nature à améliorer grandement l'écoulement des eaux en cas de fortes pluies.

L'entreprise Alary a débuté les travaux de réfection de nos chemins détériorés par la tempête Gloria. La liaison par le chemin du Moulin entre le village et la RD84 sera bientôt rétablie. Le chantier se poursuivra jusqu'au milieu du printemps par le chemin de la Maire et celui du Roc Sourd.

Challenge du Madres

Une manifestation sportive se prépare pour le 31 juillet dans les cinq villages du Madres. Elle comprendra deux épreuves : le matin une course cycliste sur route, suivie l'après-midi d'une course à pied de type trail. Elle sera doublée par des animations et des stands, pour promouvoir les artisans et producteurs locaux. Des vide-greniers, des animations musicales et d'autres activités pourront y être associés.

L'ouverture des inscriptions aux sportifs et aux accompagnants sera prochainement annoncée. Individuels ou associations, si vous souhaitez faire partie de l'organisation, faites-le savoir en mairie.

Tourisme vert

Un volonté commune anime les cinq villages du Madres pour développer une offre de tourisme vert, qui va commencer par le balisage de sentiers pédestres, VTT et équestres. Sur l'artère principale du Chemin Vieux, auquel se rattachent des itinéraires déjà répertoriés comme le Tour du Béal, chaque village est en train d'identifier deux ou trois boucles locales. Elles seront toutes rassemblées dans une carte des chemins du Madres, à paraître par la suite. A Counozouls, l'ouverture du sentier de la fontaine ferrugineuse vient d'être effectuée, par le débroussaillage de l'ancien chemin de service. Son balisage, ainsi que celui du chemin du Roc Sourd, vont être entrepris prochainement. Si vous souhaitez y participer, contactez Lucas Santucci.

Encombrants

Vos encombrants sont accueillis en ce moment dans le local du Parchemin (place de l'église) jusqu'au mercredi 5 mai, pour le dépôt exclusif de meubles, fer, piles, batteries, matériel électronique et électroménager. Le bois et les déchets inertes de rénovation (céramique, béton, brique, tuiles) ainsi que les métaux sont acceptés en permanence sur l'aire de la scierie. Les autres déchets, linges, pneus, cartons, huiles, déchets verts, etc... sont à déposer directement à la déchetterie d'Axat (ouverture lundi et mercredi de 14h à 17h, vendredi et samedi de 9h à 12h).